

LE TOPONYME ELEMENT DE PROSPECTION SPELEOLOGIQUE :
L'EXEMPLE DE LA CROPTE EN MAYENNE.

Jean-Yves BIGOT
5, square du Var
75020 Paris

A l'heure où les auteurs d'inventaires régionaux prêchent la révision de certaines dénominations en vue d'une restitution des appellations anciennes, il est intéressant de montrer que le toponyme peut parfois conduire à la caverne.

La signification des noms de lieux est riche d'enseignements, et la toponymie peut fournir au spéléologue des indices supplémentaires quant à l'existence des phénomènes karstiques. Leurs recherches à travers les inventaires toponymiques et les documents cadastraux exige une bonne connaissance de la langue dans laquelle se sont formés ces toponymes.

LES TOPONYMES EN CRYPTA

"Cropte" est issu du latin *crypta*, emprunté au grec *kruptê* qui signifie grotte. Le mot français grotte, introduit au XVIème siècle, a été emprunté à l'italien "grotta" qui dérive de la même racine *crypta*.

Le groupe YPT du latin *crypta* a subi l'érosion phonétique qui s'est exercée pendant le passage du latin au français : il a généralement abouti au son "out", comme on peut le constater dans de nombreux noms de lieux. Les formes les plus répandues sont crotte, creutte ou croutte. Pour se limiter aux noms de communes on citera :

FORMES ACTUELLES	FORMES ANCIENNES	OBSERVATIONS
Muret et Crouttes (Aisne)	"Croustes" en 1398	Présence d'habitations troglodytiques au hameau des Crouttes.
Cugny lès Crouttes (Aisne)	"Croustes sous Cugny" en 1678	idem
Crouttes sur Marne (Aisne)	"Cruttes" en 1208	Galeries creusées dans le roc et utilisées comme cellier ou comme cave.
Crotelles (Indre et Loire)	"Croteles" en 1232	Présence d'excavations creusées dans le roc sur toute la commune.
Crottes en Pithiverais (Loiret)	"Criptas" au XIème siècle	On y signale la découverte de souterrains en 1910.
La Crouppte (Calvados)	"Crote" en 1234	Présence d'une cavité artificielle près de l'église.
Les Crouttes (Orne)	"Cruptas" vers 1025	Présence d'habitations troglodytiques près de l'église.
Croutoy (Oise)	"Croutois" vers 1150	Présence de carrières souterraines à 800 m du bourg.
Crouttelle (Vienne)	"Cruptellac" en 1130	Présence de cavités naturelles aménagées pour l'habitation.

Certains des noms de lieux appartenant à cette famille linguistique, comportent aujourd'hui le groupe PT comme c'est le cas à la Cropte. En effet un souci "étymologique" a fait adopter, à date plus ou moins récente, une forme orthographique rappelant celle du latin. Les formes anciennes de la Cropte en Mayenne alternent entre "crotte" et "cripta" selon la langue utilisée : français ou latin.

"Villa que vocabar Cripta"	1098
"Villicatio Sanctae Mariae de Scripta"	XI ^{ème} siècle
"Sanctus Petrus de Cripta"	1111
"Apud Criptam"	XII ^{ème} siècle
"Prior Cripte"	XII ^{ème} siècle
"La seigneurie de la Crote"	1293
"Curatus de Scripta"	1333
"Hostel et manoir de la Crote"	1377
"Pons de Crypta"	1440
"Le prieur de Saint-Pierre de la Crotte"	1554
"La Crotte"	1567

Bien qu'il ne fasse aucun doute que la lettre P est muette, les habitants de la Cropte n'ont pas échappé au courant actuel qui tend à faire lire ce qui est écrit, puisqu'aujourd'hui ils en prononcent toutes les lettres. Ceci, sans doute, pour éviter une connotation quelque peu inesthétique. Pour cette raison, la commune des Crottes dans les Hautes-Alpes, n'a pas hésité à déposer une requête en changement de nom pour s'appeler aujourd'hui Crots.

Il semble que les crouettes du Bassin Parisien aient plutôt désigné des cavités artificielles creusées dans le roc, tandis que dans le midi les dérivés de crypta se sont aussi appliqués à des caves maçonnées : ainsi à Crots (05), le mot "croto" est encore usité pour désigner une cave voûtée.

Les toponymes issus de crypta ne sont donc pas des indices irréfutables pouvant conduire à une cavité naturelle, intéressante d'un point de vue spéléologique.

La commune de la Cropte dans la Mayenne repose sur des calcaires primaires très durs, impropres à l'établissement d'habitations troglodytiques. On pouvait donc envisager une autre explication.

L'EXEMPLE DE LA CROPTE EN MAYENNE

Le sens même du nom de la commune de la Cropte laisse à penser qu'il existerait des grottes, l'absence d'habitations troglodytiques artificielles et de carrières souterraines dans les environs, permet de supposer qu'il s'agit de cavités naturelles.

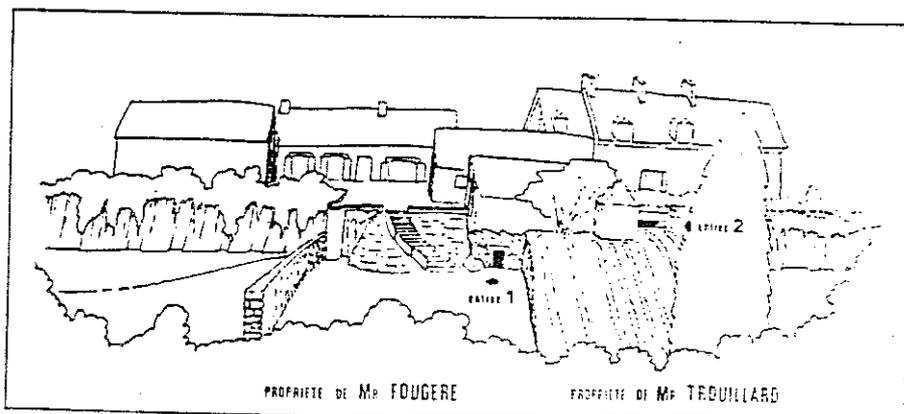


fig. 1 - La ferme du Rocher -

En 1837, E. BLAVIER reconnaît sur le territoire de cette commune, des vides karstiques mis au jour lors de l'exploitation du calcaire. A. LUCANTE (1882) signale dans son inventaire spéléologique, une grotte à la Cropte. Renseignements pris auprès des habitants, s'il existait une grotte digne de ce nom, ce ne pouvait être que celle située en contrebas des bâtiments du rocher (fig. 1).

Cette grotte s'ouvre dans la vallée du Buru, à environ 1km au sud du bourg (fig. 2). Le site, où l'on mentionne la fabrication de la chaux dès 1377 (Angot, 1900) est aujourd'hui occupé par les fours et les carrières témoins d'une industrie autrefois prospère.

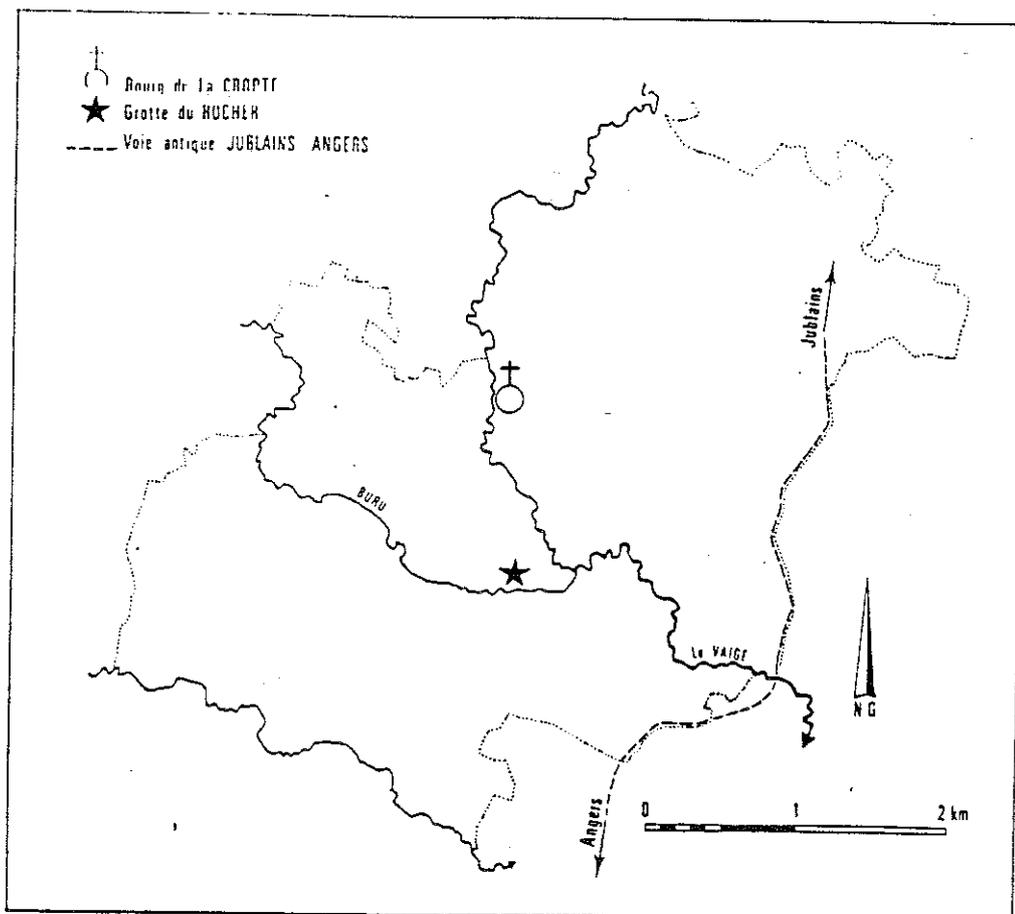


fig. 2 - La commune de la Cropte (Mayenne) -

La grotte possède aujourd'hui deux "entrées" (fig. 3), dans la propriété de Monsieur FOUGERE, une petite porte aménagée dans un mur de moëllons -entrée I- livre accès, de plein pied, à la cavité tandis qu'un escalier de pierres sèches mène à la "cave" de Monsieur TROUILLARD -entrée II-

L'ENTREE I :

L'entrée I est artificielle, en effet, la grotte s'ouvre dans le front de taille d'une carrière sur la propriété de M. FOUGERE ; la cavité est composée de deux parties, séparées par un mur délimitant ainsi l'aire de jouissance des deux propriétaires. Les deux salles se développent le long d'un axe SO-NE, correspondant à l'orientation

des couches calcaires bien marquées dans la cavité. La grotte a été considérablement remaniée ; un mur de moëllons à l'ouest est destiné à soutenir le bâtiment sus-jacent, ainsi que le remblai extérieur tandis que le sol argileux, recouvert par endroits de calcite, a été déblayé sur une hauteur de 0,80 m sur toute sa surface, ceci afin de permettre une utilisation plus rationnelle de la cavité.

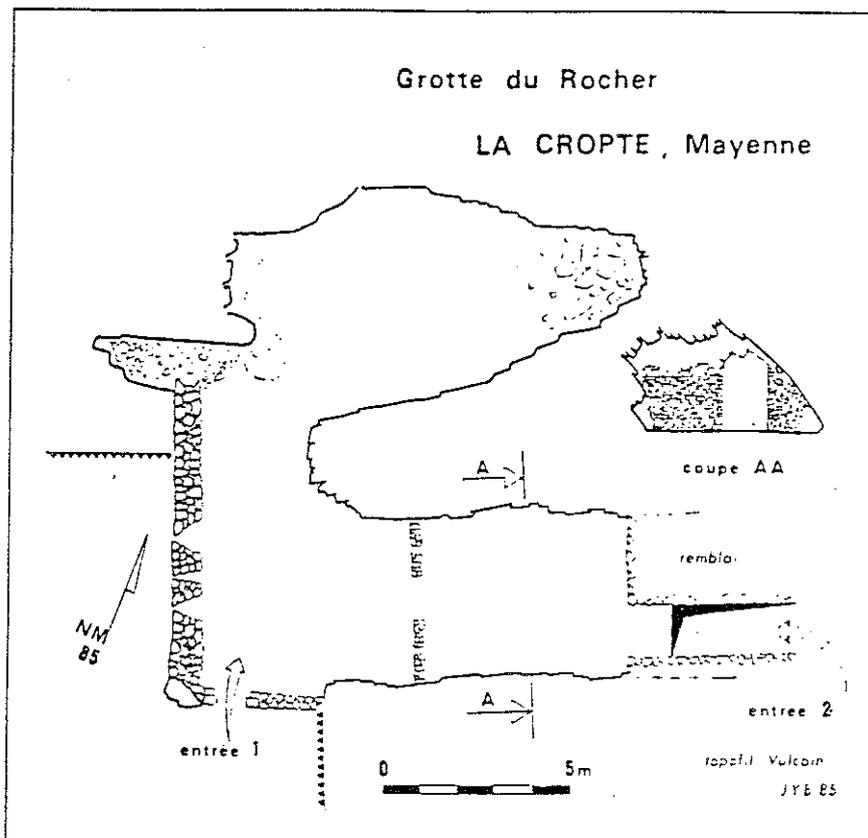


fig. 3 - Plan de la grotte du Rocher -

L'ENTREE II :

Un escalier s'enfonce en terre dans le jardin et débouche dans une belle cave (H = 2,5m) qui est, en fait, un tronçon de galerie fermée à l'ouest par le mur de séparation avec la cave de M. FOUGERE, et à l'est par un mur soutenant un remblai dans lequel a été aménagé l'escalier. Il s'agit d'une entrée naturelle remaniée dont l'accès a été réduit à un simple escalier de pierre.

En devenant partie intégrante des dépendances des bâtiments, la cavité a cessé de constituer un élément remarquable du paysage, pour tomber dans le domaine privé clos.

CONCLUSION

On peut penser que la paroisse de la Cropte, fondée avant l'an 1095, a pris le nom d'une zone assez vaste de l'ancienne forêt de Bouère (R. MUSSET 1917), où une grotte devait constituer un élément particulièrement remarquable du paysage, en bordure de la voie antique Jublains-Angers.

Comme on l'a vu de nombreux toponymes en crypta désignent, notamment dans le bassin parisien, des habitations troglodytiques ; ce ne peut être le cas à la Cropte où la nature du terrain ne s'y prête guère.

L'coïncidence du toponyme "cropte" avec la présence de grottes laisse à penser qu'une cavité, peut-être celle du rocher, était connue dès le Moyen-Age. Il est donc permis de supposer que la grotte du Rocher serait à l'origine du nom de la commune. Toutefois l'hypothèse de la présence d'une crypte ancienne inconnue ne peut être écartée.

En Mayenne, peu de noms de communes auraient pu donner lieu à une appellation évoquant la grotte, car les cavités à entrées naturelles, sans être rares, ne sont toutefois pas fréquentes. Seule la vallée de l'Erve à Saulges, en possède de nombreuses, dont sept portent le déterminant "cave" (BIGOT, 1984). Tout comme le mot "cave", qui désigne dans le bassin de la Loire des excavations creusées dans le roc ; le mot "crotte" semble avoir débordé de son cadre géologique pour désigner, dans la Mayenne, une cavité naturelle.

Ainsi, l'étude préalable des noms de lieux, à travers les documents cartographiques anciens, constitue une approche nouvelle de la prospection spéléologique.

Cette méthode d'investigation spéléologique est donc à l'origine de la redécouverte d'une cavité oubliée : preuve est faite que l'analyse toponymique en chambre, doublée d'une enquête sur le terrain, est fiable.

La recherche des toponymes signalant la présence de grottes, gouffres ou dépressions, permet, après un simple examen cartographique, d'orienter la prospection spéléologique.

L'analyse toponymique ne doit pas être considérée comme l'apanage des "vieilles barbes" mais devenir un facteur supplémentaire de réussite pour le spéléologue de terrain.

La méconnaissance des bibliographies et travaux anciens peut conduire à des aberrations ; ainsi, débaptiser un "creux aux loups" en "grotte André MARTIN" prive spéléologues et toponymistes d'un élément indispensable à une étude onomastique plus poussée.

BIBLIOGRAPHIE

- | | | |
|-----------------------------|--------------|--|
| ANGOT (A.) | 1900
1906 | La Cropte
Dictionnaire hist. Topo. et Biographique de la Mayenne. Laval,
3 vol. + 1 vol. de suppléments |
| BIGOT (JY.) | 1984 | Contribution à l'inventaire
des cavités de la Mayenne.
L'Aven N° 44 p125-173 |
| BLAVIER (E.) | 1837 | Essai de statistique Minéralogique et Géologique du département de la Mayenne. Imp. Laval |
| BRUN (JF.) | 1977 | Langues régionales en toponymie
spéléologique. Le cas de l'Anjou.
Spélunca N°3 p 109-112. |
| CHABERT (C.) & COURBON (P.) | 1977 | La toponymie des cavités.
Spélunca N° 2 p 63-64. |
| COURBON (P.) | 1984 | Reflexions sur la toponymie
provençale. Spélunca Mémoires
N° 13 p 33-34. |
| LUCANTE (A.) | 1851/1882 | Essai géologique sur les cavités
de la France et l'étranger.
Bull. de la Soc. d'Et. Sc.
d'Angers p 100. |
| MAITRE (L.) | 1878 | Dictionnaire Topographique du département
de la Mayenne. Paris. |
| MUSSET (R.) | 1917 | Le Bas Maine. Paris. |
| VINCENT (A.) | 1937 | Toponymie de la France
réédition 1984 p 21. |